



ACCUEIL DE LOISIRS 2024
du 8 au 26 JUILLET 2024
 dans les locaux de l'école du Centre

MAIRIE DE LECELLES Tél : 03.27.48.59.02
mairie.lecelles@wanadoo.fr



Thème ALSH Juillet 2024 : « Jeux olympiques »
 Pour les enfants lecellois et âgés de 4 ans (au 8 juillet 2024)
 à 12 ans (inclus).

ATTENTION PLACES LIMITEES
 LA PRIORITE SERA DONNEE AUX LECELLOIS

**Si votre enfant participe à la sortie « parc d'attractions » de juillet 2024,
 la photocopie de la carte nationale d'identité sera indispensable**

FONCTIONNEMENT

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
Une garderie est proposée aux familles :
 de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 18h30.

Les services ALSH fonctionnent sous l'entière responsabilité du Maire et du Conseil Municipal, avec le concours financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et de la MSA du Nord Pas de Calais.

ACCUEIL DE LOISIRS 2024

Formalités et fonctionnement général : Un dossier d'inscription est à remplir pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
 Ce document est téléchargeable en ligne sur le site www.lecelles.fr à partir du 17 mai 2024, il est à **retourner obligatoirement complet par mail à l'adresse : mairie.lecelles@wanadoo.fr avant le 21 juin 2024 et fera l'objet d'un récépissé.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS 2024

Paiement sur facturation en août 2024 ou septembre 2024

Enfants participant au centre **à temps plein** (journée et cantine inclus)
 Tarif correspondant à **une semaine** de fréquentation du centre (du lundi au vendredi)

Quotient familial de la CAF ou de la MSA	Tarif Lecellois	Tarif extérieur
De 0 à 400 €	35 €	67 €
De 401 à 750 €	41 €	71 €
Supérieur à 750 €	46 €	80 €

TARIFS DE LA GARDERIE DU CENTRE DE LOISIRS

Le matin de 7 H 30 à 9 H 00 et le soir de 17 H 00 à 18 H 30.

Quotient familial de la CAF ou de la MSA	Tarif par Créneau
De 0 à 400 €	1,80 €
De 401 à 750 €	1,90 €
Supérieur à 750 €	2,30 €

